



La Grande Journée de l' **APPRENTISSAGE**

UN ÉVÉNEMENT POUR DÉCRYPTER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
ACTUELLES OU FUTURES EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE



Mardi
24 JUIN
2025 de 9h à 17h

pan
piper. | 

PAN PIPER
2-4, IMPASSE LAMIER
PARIS 11^E

ÉVÉNEMENT



INSCRIVEZ-VOUS

centre-inffo.fr - TÉL. 01 55 93 91 83
inscription.event@centre-inffo.fr

©Blaise Tassou

PREMIÈRE ÉDITION DE LA GRANDE JOURNÉE DE L'APPRENTISSAGE
AVEC LES EXPERTS DE CENTRE INFO, EN COLLABORATION
AVEC LE MINISTÈRE DU TRAVAIL ET FRANCE COMPÉTENCES

CFA, OPCO, ENTREPRISES

QUELLE RÉFORME DU FINANCEMENT ET DE LA RÉGULATION DE L'APPRENTISSAGE ?

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE ÉTAT DES LIEUX, UNE JOURNÉE DE PROFESSIONNALISATION

- qui offre un **décryptage politique, juridique et économique** des évolutions qui impactent l'apprentissage
- qui **rassemble** tous les acteurs du secteur, pour permettre à chacun d'anticiper les changements en cours et à venir

UNE JOURNÉE POUR

- **CLARIFIER** les critères de fixation des NPEC, tout en anticipant les évolutions futures
- **SE PRÉPARER** aux transformations du modèle économique de l'apprentissage
- **ANTICIPER** les changements réglementaires en matière de régulation et de contrôle, et évaluer leurs impacts sur l'activité d'apprentissage

DES INTERVENANTS

- Experts de Centre Inffo
- Représentants du ministère du Travail, du ministère de l'Éducation nationale, de France compétences, des branches professionnelles, des Opco, des CFA...

PROGRAMME

Mardi 24 juin 2025

MATINÉE

9H - 9H30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 - 12H30

DÉCRYPTAGE ET DÉBAT

Les modalités de fixation des NPEC en question

- ▲ CPNE et France compétences : vers quel dialogue de gestion ?
- ▲ Critères de modulation des NPEC : quelles marges de manœuvre ?
Présentiel vs distanciel, Public vs privé, Infra-bac vs supra-bac...
- ▲ Statistiques des CFA : quel rôle dans la fixation des NPEC ?
Taux de réussite, insertion, ruptures : comment prendre en compte ces critères demain ?

La place de l'entreprise dans le modèle économique des CFA

- ▲ Convention de formation : quelle place pour le droit commercial ?
- ▲ Engagement financier de l'entreprise : du reste à charge au ticket modérateur, quelles implications ?
- ▲ Pédagogie de l'alternance : quel coût pour les entreprises ?

Le contrôle « qualité » face aux spécificités de l'apprentissage

- ▲ Qualiopi et apprentissage : quels indicateurs doivent être révisés pour garantir la qualité ?
- ▲ Contrôles qualité des Opco, pédagogiques, et des Dreets : quelles évolutions pour assurer la cohérence ?
- ▲ Le contrôle de France compétences : comment l'apprentissage est-il contrôlé à travers la certification professionnelle ?

12H30 - 14H

DÉJEUNER & NETWORKING

Un moment privilégié d'échanges pour revenir sur les points clés de la matinée, partager les meilleures pratiques entre pairs et dialoguer avec les experts.

APRÈS-MIDI

14H - 16H15

ATELIERS THÉMATIQUES

À partir des enjeux abordés en matinée, ces ateliers interactifs, animés par des experts, permettront d'approfondir des thématiques stratégiques et de co-construire des propositions concrètes pour l'avenir de l'apprentissage.

16H15 - 17H

L'AFTER

Un dernier temps d'échange pour partager ses impressions, faire le bilan entre pairs et échanger une dernière fois avec les experts avant la clôture de la journée.

MODALITÉS ET RESSOURCES

- Questions-réponses
- Le diaporama utilisé pendant l'événement
- Le dossier documentaire de l'événement : bibliographie, extraits des bonnes feuilles des publications de Centre Inffo

**Inscrivez-vous
maintenant**
www.centre-inffo.fr

CONTACT
Tél. 01 55 93 91 83
inscription.event@centre-inffo.fr

Cet événement ne donne pas lieu à l'établissement de convention de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 83 - Courriel : inscription.event@centre-inffo.fr

LA GRANDE JOURNÉE DE L'APPRENTISSAGE du mardi 24 juin 2025, de 9H à 17H, au PAN PIPER Paris 11^e

**CFA, OPCO, ENTREPRISES : QUELLE RÉFORME DU FINANCEMENT
ET DE LA RÉGULATION DE L'APPRENTISSAGE ?**

Tarif : 860 € HT soit 1 032 € TTC (TVA 20 %)

Merci de nous fournir l'ensemble ces informations nécessaires à la prise en compte de votre inscription.

PARTICIPANT Nom Prénom
Fonction Tél.
Courriel

ENTREPRISE/ORGANISME
Adresse
Tél. Courriel
Code postal / ____ / Ville
N° Siret / ____ / Code APE/NAF / ____ / N° de client Effectif

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la Master class :

Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Je recevrai automatiquement une facture de régularisation.

Date, cachet et signature

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers. Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.